

Echouement du *Rokia Delmas*

L'activité de ce mois d'octobre a été marquée par l'échouement du *Rokia Delmas*. Le 24 octobre, vers 4h00 du matin, le porte-conteneurs (pavillon Panama, 185 m, 26 hommes à bord et chargé de 378 conteneurs) ralliant le port de La Pallice, tombe en avarie totale de propulsion et d'énergie (black out), dans le Sud de l'île de Ré. Du fait de vents violents (100 km/h) et des creux importants (plus de 4 m), le navire dérive vers la côte sud de l'île. Le CROSS Etel prend la décision de mobiliser l'hélicoptère de la Marine nationale basé à La Rochelle et les remorqueurs portuaires de ce même port, mais ces derniers ne peuvent intervenir en raison des conditions de mer.



Après avoir mouillé une ancre, vers 5h00, le bâtiment talonne dans le Sud de La Couarde-sur-Mer et se pose sur un fond sablo-rocheux. Il gîte sur bâbord (18 degrés), sa cargaison (bois débité et cacao notamment) est partiellement désarrimée. Le navire a en soutes près de 500 tonnes de fuel (IFO 380) et 50 t de Diesel marine. Aucune pollution n'est observée, mais une voie d'eau est rapidement

détectée. A 7h40, la Marine nationale hélicoptère 20 membres de l'équipage. Six hommes, dont le capitaine, restent à bord pour guider l'équipe d'évaluation.

Par précaution, le plan Polmar Terre 17 est rapidement déclenché. Le *Cedre* est immédiatement mobilisé et deux de ses agents se rendent au PC de La Rochelle dans la soirée. Le Préfet maritime envoie de Brest, l'*Alcyon*, bâtiment de sauvetage, d'assistance et de dépollution, avec du matériel de confinement, de récupération et de pompage pour faire face à une éventuelle pollution. Les premières investigations montrent qu'il n'est pas possible de déséchouer le navire à la marée haute du soir. Le lendemain, les plongeurs du GPD Atlantique détectent une brèche d'au moins 20 m de long sur 50 cm de large. Le navire est alors ceinturé par un barrage de haute mer. La Préfecture terrestre décide de protéger les parcs ostréicoles par des barrages déviateurs. L'hydrocarbure surnageant dans les cales du navire est pompé et stocké dans une barge. Deux chalands de débarquement équipés de récupérateurs et de 10 m³ de capacité de stockage sont déployés. Du fait de la proximité des côtes et des courants locaux, la Préfecture maritime met en pré-alerte un comité de dérive, délocalisé à La Rochelle, placé sous son autorité et animé par le *Cedre*. Le 30 octobre, 430 m³ d'IFO sont pompés et stockés dans l'*Alcyon*.

Sur demande de la Préfecture maritime, le *Cedre* met en oeuvre une expérimentation visant à connaître le comportement des fèves de cacao au cas où des conteneurs tomberaient à l'eau dans les semaines à venir. ■

EN BREF...

ACTIVITÉ FORMATION —

► Du 16 au 18 : stage d'observation aérienne des pollutions, au *Cedre*.

AGENDA —

► Journée technique du *Cedre* sur l'intervention sur épaves et l'assistance aux collectivités, au *Cedre*, le 23 novembre.

► Journée d'information du *Cedre*, à Paris, le jeudi 22 mars 2007, sur le thème de la pollution des eaux intérieures.

PUBLICATIONS —

► Guide opérationnel « L'observation aérienne des pollutions pétrolières en mer » version anglaise.

► Guide d'intervention chimique « Acrylate d'éthyle ».

OMI : groupe OPRC-HNS

La 5^e réunion du groupe technique OPRC-HNS de l'Organisation Maritime Internationale s'est tenue à Londres du 2 au 6 octobre. Les guides, la formation et la coopération technique ont fait l'objet de discussions soutenues. L'organisation du 4^e forum OMI sur la Recherche et le Développement a été évoquée. La possibilité de coupler ce forum à Interspill 2009 qui se tiendra en France (Marseille) a été envisagée. Dans sa présentation sur la coordination de l'aide internationale au Liban le Rempec a chaleureusement remercié le *Cedre* pour son action. ■

Marée noire au Liban (suite)

L'intervention du *Cedre* sur site, qui avait débuté le 22 août, est arrivée à son terme le 19 octobre, la première phase d'urgence de la lutte cédant peu à peu la place aux opérations de moyen terme principalement constituées d'actions de nettoyage des plages de sables, galets et rochers. La mission confiée au *Cedre* par le REMPEC portait sur la coordination de l'assistance internationale et sur le conseil technique auprès du ministère de l'Environnement libanais, à travers son comité de coordination de la lutte (OSOCC), en particulier pour l'évaluation de l'impact de la pollution et le lancement des opérations en mer et sur le littoral. Ces tâches ont été accomplies en collaboration avec l'OMI, le PNUE, la Commission Européenne et de nombreux spécialistes internationaux. Les opérations sont désormais confiées à des entreprises privées nationales et étrangères financées par plusieurs pays donateurs. Ces dons sont cependant encore trop limités pour engager la totalité des actions nécessaires. Les premières tempêtes d'hiver risquent de ralentir et de compliquer les travaux en cours, tout en assurant une fonction de nettoyage naturel. ■

Infra-Polmar en Alpes Maritimes

Le 18 octobre était organisé le premier exercice de gestion de crise Infra-Polmar, simulant une pollution accidentelle en rade de Villefranche/Mer. Organisé par la Communauté d'Agglomération de Nice – Côte d'Azur (CANCA) et animé par deux formateurs du *Cedre*, cet exercice a réuni une quarantaine de personnes en 3 cellules : animation (DIDPC, CROSS Med, DDE, Conseil régional, Conseil général, SDIS 06, Force 06, CCI de Nice, CANCA et *Cedre*), crise (correspondants Polmar et employés

communaux de Villefranche/Mer et des communes voisines) et observation (préfecture, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - CARF, communes de la CANCA).

La semaine suivante (24-26 octobre) s'est tenue à Menton la première formation infra-polmar trinationale, organisée et financée par la CARF, avec des contributions des régions PACA et Ligurie, dans le cadre de l'accord RAMOGE. Une quarantaine de personnes y a participé, représentant les communes françaises et italiennes de la Riviera ainsi que les autorités et services concernés de France (SDIS 06, Conseil général, Force 06), d'Italie (préfecture d'Imperia, gardes-côtes, Protection civile, ARPAL) et de Monaco (affaires maritimes, sapeurs-pompiers, division de police maritime et aéroportuaire). ■

Cameroun : plan maritime

Deux membres de l'équipe Plans et Audits se sont rendus sur le site de la SONARA, à Limbé du 15 au 20 octobre, afin de réaliser une mission de reconnaissance dans le cadre de la révision du Plan d'Urgence Maritime de cette raffinerie, bénéficiant d'une assistance technique du groupe Total. La mission avait pour objectifs d'évaluer les risques liés aux opérations de déchargement et de chargement de produits pétroliers sur les appointements, de recenser le matériel antipollution existant sur le site, de discuter des scénarios à considérer et de recueillir les données environnementales, économiques et techniques nécessaires. ■

Floride : réunions pétrolières

Réunis à Fort Lauderdale pendant 3 jours, les représentants des majors de l'industrie pétrolière et de leurs organisations de lutte antipollution

ou conseillers dans le domaine, dont le *Cedre*, ont abordé différents sujets d'intérêts communs. Dans le cadre de l'*International Technical Advisory Committee* (ITAC) ont ainsi notamment été discutés un projet de document conjoint sur l'utilisation des modèles, des travaux expérimentaux sur la réponse en zones arctiques, différents documents et projets sur les dispersants, la traduction du guide *Cedre* sur les huiles végétales, un document sur l'utilisation des bénévoles, ou encore les priorités dans le domaine des pollutions par substances dangereuses issues de la pétrochimie. Le groupe de travail sur les pollutions accidentelles (OSWG) de l'APIECA s'est principalement intéressé aux démarches de formation/information conjointes avec l'OMI notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre du projet WACAF. Il s'est également intéressé au document pédagogique produit par le *Cedre* avec le soutien de Total, et contribuera à sa traduction en anglais. Enfin, il a évoqué la tenue envisagée d'Interspill 2009 à Marseille. Les prochaines réunions de l'ITAC et de l'OSWG se tiendront en Australie en mars 2007 à l'occasion de la conférence internationale SPILLCON. ■

Egypte : pollutions dans le canal

Une dépêche de l'agence Reuters signale que l'armateur du pétrolier libérien *Grigouroussa 1*, auteur d'un déversement accidentel de 3 000 t de brut dans le canal de Suez le 20 septembre, a payé une amende de 3,4 millions de dollars pour obtenir la libération de son navire. Tandis que l'armateur du *PC Anna*, source ce mois d'un déversement de 600 t, se voit actuellement demander 8,7 millions de dollars d'amende et de dommages. Nous n'avons trouvé aucune information sur les opérations de lutte qui ont été menées contre ces deux pollutions. ■